

Proposition de loi adoptée en commission des affaires sociales

Mercredi, la proposition de loi pour renforcer l'insertion par l'activité économique et le dispositif « Territoire zéro chômeur de longue durée » de Marie-Christine Verdier-Jouclas, députée du Tarn et rapporteure, a été adoptée en commission des affaires sociales à l'Assemblée nationale. Elle sera examinée en hémicycle le mardi 15 septembre.

« Cette proposition de loi est un engagement du président de la Répu-

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

blique, Emmanuel Macron, dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté présentée le 13 septembre 2018. Elle permet de développer la réinsertion des personnes éloignées de l'emploi en renforçant le recrutement au sein des entreprises d'insertion et en permettant au dispositif « Territoires zéro chômeur de longue durée » d'augmenter le nombre de territoires concernés » explique la parlementaire. La ville de Graulhet est candi-

date à ce dispositif. La proposition de loi a été l'objet de nombreuses auditions avec les acteurs de l'insertion par l'activité économique (Coorace, fédération des entreprises d'insertion, Emmaüs France, Fédération des acteurs de solidarité, Union nationale des associations intermédiaires...). Une rencontre avec les acteurs tarnais de l'insertion aura également lieu le lundi 14 septembre, indiquent les services de la députée. ■